



Création du service : **1985**
Territoire : **Paris**
42 places
45 salariés
Directeur :
Olivier Géret

Composition de l'équipe

- Directeur
- Chefs de service
- Médecin psychiatre
- Médecin pédiatre
- Psychologues
- Assistante sociale
- Personnel Administratif
- Infirmière
- Personnel éducatif
- Professeur de sport
- Orthophoniste
- Psychomotricienne
- Enseignants spécialisés

Plan d'accès

Métro : Pasteur - ligne 6
Falguière - ligne 12

Bus : Armorique - Musée
Postal - ligne 95

IME Notre École

43 rue FALGUIERE
75015 Paris

Tél : 01 44 10 20 10
Fax : 01 44 10 20 11
Mail : ne.cgallet@orange.fr



© photo JP Pouteau

L'Institut Médico-Éducatif Notre École accueille des enfants et adolescents de 3 à 20 ans habitant Paris. Le service s'adresse aux jeunes présentant des troubles envahissant du développement et ayant une déficience intellectuelle.

Les principales modalités d'intervention

L'équipe pluridisciplinaire fonde son accompagnement sur les principes de l'éducation structurée (programme TEACCH, méthode ABA) et des systèmes de communication alternative (Makaton, PECS).

En période scolaire, les enfants et adolescents sont accueillis du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00, et le mercredi de 9h00 à 13h00.

Modalités d'admission

Après la réception de l'avis d'orientation de la MDPH, une commission d'admission examine la demande. La famille de l'enfant est reçue à l'IME par le directeur, le médecin psychiatre et une psychologue.

Si une place est disponible, l'enfant est accueilli pendant une journée dans un groupe de jeunes de l'établissement.

L'admission est prononcée par le directeur. L'équipe pluridisciplinaire intègre alors le jeune dans le groupe qui lui correspond.



Le projet d'établissement

L'accompagnement de l'IME Notre École s'appuie sur des approches éducatives qui prennent en compte les particularités et les besoins des enfants présentant des troubles envahissants du développement.

Un **Projet Educatif Individualisé (PEI)** est mis en place pour chaque enfant. Pour réfléchir au mieux l'accompagnement, il s'appuie sur l'évaluation psychologique et les différents bilans de l'enfant (orthophoniste...) Le PEI est élaboré en collaboration avec la famille et définit les objectifs et les modalités pratiques de l'intervention (stratégies éducatives, rôle de chacun des intervenants).

Il s'applique principalement dans les domaines suivants :

- Communication
- Aptitudes sociales
- Autonomie, loisirs
- Apprentissages
- Motricité

Les enfants bénéficient de **prises en charge spécifiques** (individuelles ou en petits groupes) : orthophonie, psychomotricité, atelier cuisine, atelier bricolage et arts plastiques, éducation physique... Différentes activités éducatives sont également organisées à l'extérieur de l'IME : poney, escalade, sorties culturelles ou sportives...

Deux professeurs des écoles recrutés par l'IME Notre École assurent une scolarisation des enfants, dans le cadre d'un contrat avec l'État et sous le contrôle de l'Education Nationale.

L'équipe qui accompagne l'enfant organise régulièrement des réunions afin de présenter un bilan aux parents. Celui-ci permet d'évaluer le développement du jeune et de faire évoluer son Projet Éducatif Individualisé.